

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 26**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

---

**OBJET**

Partenariat culturel - Aide au développement culturel des communes

---

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture  
0413311656**

## I- RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par **délibération n°3 du 25 mars 2016**, dans le cadre de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté son budget primitif pour l'exercice 2016.

Dans le cadre de la poursuite de son soutien aux acteurs culturels du département, le Conseil départemental apporte son aide à travers les participations financières et subventions attribuées dans le cadre du partenariat culturel.

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour la répartition de cette enveloppe.

## II – OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le soutien financier apporté aux communes du département par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide au développement culturel des Communes, est destiné aux activités culturelles gérées directement par celles-ci.

A ce titre, le Conseil départemental des Bouches du Rhône partage avec les communes concernées la volonté de favoriser la rencontre de la culture et du public le plus large sur le territoire départemental.

Cette coopération à l'échelon départemental permet de favoriser des politiques culturelles aux enjeux dépassant le seul champ culturel et artistique, alimentant des ambitions publiques élargies à la solidarité active, à l'attractivité territoriale (aménagement, tourisme, développement économique, créativité culturelle...) ou encore au rayonnement culturel et patrimonial du territoire.

La lisibilité de l'action départementale est assurée par des pratiques valorisantes en termes de communication, notamment par le biais des engagements des communes bénéficiaires dans les conventions de partenariat.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente :

-l'attribution au titre de l'année 2016 d'une participation financière en faveur des communes d'Istres et de Coudoux.

-l'autorisation pour Madame la Présidente ou son représentant de signer le projet de convention joint en annexe au présent rapport, fixant les modalités de mise en œuvre et de versement de l'aide financière apportée à la commune d'Istres.

### III- PRESENTATION DU PROJET

#### **3.1 Istres : Organisation des « Jeudis Etoilés », des « Rues de l'Etang » et du festival « AéroBD »**

La commune d'Istres a bénéficié d'une subvention de 50 000€ attribuée par la Commission Permanente du 13 juillet 2016 pour les Nuits d'Istres. Il est proposé de soutenir trois autres projets culturels communaux.

##### **3.1.1 Les « Jeudis Etoilés »**

La commune d'Istres a organisé du 21 juillet au 25 août 2016 la deuxième édition du festival « Les jeudis Etoilés » autour du thème « Histoires de musique ».

A cette occasion, une programmation de 6 dates proposait des concerts de jazz, soul, rock, chanson française et french touch.

Environ 75 000 personnes ont fréquenté cette manifestation, organisée sur le site de l'étang de l'olivier à Istres.

Le Conseil départemental est sollicité à hauteur de 50 000€.

Le coût total de la manifestation est estimé à 150 000€.

Autofinancement	80 000€
Recettes	20 000€
Conseil départemental	50 000€
<b>TOTAL</b>	<b>150 000€</b>

**Il est proposé d'attribuer la somme de 45 000€ à la Commune d'Istres pour l'organisation des « Jeudis Etoilés ».**

##### **3.1.2 Organisation des « Rues de l'Etang »**

Le programme istréen annuel « Place à la Rue » rencontre un succès croissant dans le cadre des fêtes estivales de la ville.

Le public s'est rapidement fidélisé au point de devenir demandeur d'une formule élargie. Les villes de Saint Chamas et Saint Mitre ayant manifesté leur intérêt pour les arts de la rue, l'édition 2016 présentait une collaboration entre ces trois villes en raison :

- de leur proximité géographique,
- du partage d'un même environnement naturel : les rives de l'Etang de Berre
- ainsi que de l'intérêt commun pour les arts de la rue.

Le Conseil départemental est sollicité à hauteur de 15 000 €.

Le coût total de la manifestation est estimé à 90 000 €.

Autofinancement	34 950€
Partenariat Commune de St Chamas	20 025€
Partenariat Commune de St Mitre	20 025€
Conseil départemental	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>90 000 €</b>

**Il est proposé d'attribuer la somme de 13 000 € à la Commune d'Istres pour l'organisation des « Rues de l'Etang ».**

### 3.1.3 Organisation du festival « AéroBD »

La commune d'Istres a organisé en 2016 le deuxième festival de Bande Dessinée aéronautique. Une exposition thématique a été organisée et une trentaine d'auteurs de bande dessinée, artistes peintres, designers, graffeurs, maquettistes et photographes spécialisés ont été accueillis à l'occasion de ce festival.

Le Conseil départemental est sollicité à hauteur de 5 000 €

Le coût total de la manifestation est estimé à 20 000 €

Autofinancement	10 000 €
Conseil départemental	5 000 €
Partenariat association AéroBD	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>

**Il est proposé d'attribuer la somme de 1 500 € à la Commune d'Istres pour l'organisation du festival « AéroBD ».**

### 3.2 Coudoux : manifestation « Accepter la différence »

Chaque année, le Conseil Municipal des Jeunes de Coudoux met en place une action d'utilité publique. En 2016, la thématique retenue portait sur le thème du handicap.

La manifestation « Accepter la différence » avait pour but de :

- partager des actions avec un public porteur de handicaps,
- rendre le handicap plus transparent aux yeux des personnes valides,
- communiquer cette expérience au-delà de cette action ponctuelle.

Cette journée a été animée par des représentations culturelles : danses, musiques, théâtre participatifs et ateliers divers, dont des activités sportives.

Le Conseil départemental est sollicité à hauteur de 1 770€

Le coût total du projet est estimé à 2 709€.

Autofinancement	759€
Recettes	180€
Conseil départemental	1 770€
<b>TOTAL</b>	<b>2 709€</b>

**Il est proposé d'attribuer la somme de 1 770€ à la Commune de Coudoux pour l'organisation de la manifestation « Accepter la différence ».**

#### **IV – INCIDENCES FINANCIERES**

La dépense correspondante, soit 61 270€, sera prélevée sur les crédits mis à disposition au titre de 2016, chapitre 65.

<b>N° OPERATION</b>	<b>N° PROGRAMME</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>IMPUTATION</b>	<b>MONTANT</b>
1002882	10404	Subventions aux associations	65-311-65734	61 270€

#### **V – PROPOSITIONS**

Sur proposition de Madame la déléguée à la Culture et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL